



# JE REJOINS LE CAMPUS CONNECTÉ D'ARLES

PRÈS DE  
**2000**

FORMATIONS SUPÉRIEURES  
PROPOSÉES



ETUDIANT.GOUV.FR/LES-CAMPUS-CONNECTES-1075  
04 90 49 37 53 | CAMPUS.CONNECTE@VILLE-ARLES.FR

\* Creation Studio B (Arles) - Mai 2021



# « JE REJOINS LE CAMPUS CONNECTÉ D'ARLES DÈS SEPTEMBRE 2021 »

Début mai, la Ville d'Arles a obtenu le label Campus connecté par le ministère de l'Enseignement Supérieur.

Une décision qui fait écho à la volonté du maire, Patrick de Carolis, ainsi que de Frédéric Imbert, adjoint délégué à l'enseignement et Silvère Bastien, conseiller municipal délégué à l'Emploi, la formation professionnelle et l'innovation, de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur pour tous.

Un challenge d'autant plus immense qu'en 10 ans, le nombre d'étudiants à Arles a stagné, passant de 1360 à 1394 étudiants seulement. Face à ce constat, l'État et les collectivités ont trouvé une première réponse avec la création des campus connectés qui permettent à la fois aux jeunes éloignés des grands centres universitaires de poursuivre leurs études, et aux collectivités de maintenir les jeunes sur leur territoire.

La Ville a donc, après discussion avec l'Université Aix-Marseille, répondu tout naturellement à cet appel à projet pour accueillir un Campus connecté arlésien qui serait la première pierre à l'édifice de l'ambitieux objectif d'accueillir d'ici 6 ans plus de 1 000 étudiants supplémentaires sur le territoire communal.

➤ Ce dispositif permettra d'apporter une réponse aux jeunes ne pouvant pas effectuer de longues études par manque de moyens, en leur permettant de débiter leur cursus sans avoir besoin de partir loin. Il leur permet aussi de changer éventuellement de trajectoire après une première année qui ne correspondrait pas à leur projet professionnel.

➤ Ce dispositif répond également aux acteurs, aux sociétés, entreprises et aux entrepreneurs arlésiens et du bassin d'emploi. Il apporte une solution aux besoins de formation locale et territoriale (Droit, Logistique, Numérique, Culturel & Patrimonial, Médecine, Lettre, Services, etc) et permet d'accroître rapidement l'offre de formation du bassin d'emploi d'Arles.

Avec le développement de nouvelles filières, il permet d'accroître l'intérêt de nouveaux entrepreneurs sur notre territoire et de freiner la fuite des étudiants vers les métropoles qui entourent le Pays d'Arles (Avignon 30 km – Nîmes 35 km – Montpellier 80 km – Marseille 90 km – Aix-en-Provence 85 km)...

➤ Le Campus connecté sera hébergé au sein de l'Antenne Universitaire dans les locaux de l'annexe du Collège Van-Gogh à 10 min à pied du centre-ville et proche de l'IUT, de l'école MoPA, de l'École Nationale Supérieure de la Photographie, de la Fondation Luma et du siège de la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette.

Ces locaux sont déjà occupés par les étudiants de l'Antenne Universitaire. Pour démarrer, le projet s'articulera autour de deux salles qui seront équipées de PC, d'un système de visioconférence, de tableaux blancs interactifs (TBI) avec une connexion internet haut débit via la fibre et un système Wifi pour l'utilisation de PC portables. Seront également mis à disposition une salle informatique, un espace détente, et des bureaux pour les agents administratifs et les tuteurs qui encadreront ces étudiants.

Car en effet, les étudiants seront bien encadrés : l'université de proximité enrichit les formations en mettant à disposition des tuteurs afin de faciliter l'apprentissage. Par ailleurs, les étudiants sont en contact permanent avec les professeurs responsables du groupe.

L'emploi du temps est adapté au cadre de la formation. En formation initiale, l'étudiant doit se rendre sur le campus à des heures précises. En formation continue, les horaires mis en place sont ceux qui conviennent le mieux au jeune. Il existe également des formations qui dépendent par exemple du Cned avec des horaires plus libres, ce qui peut intéresser les personnes qui ont un emploi. Enfin, les étudiants qui réalisent leur cursus via le campus connecté bénéficient à tout moment des mêmes avantages que tous les autres étudiants.

Grâce à ce label, dès la rentrée de septembre 2021, ce sont près de 2000 formations supérieures qui sont proposées à Arles. Elles s'ajoutent aux formations déjà dispensées au sein du pôle universitaire arlésien.

**Contact : Antenne Universitaire d'Arles**  
Dominique Le Guillou,  
tél. 04 90 49 37 53  
[campus.connecte@ville-arles.fr](mailto:campus.connecte@ville-arles.fr)



# LES FORMATIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À ARLES

Avec une vingtaine de formations supérieures et près de 1400 étudiants, Arles propose déjà un large choix d'études post-bac généralistes ou spécialisées que vient compléter le campus connecté.

## **Mopa**

- Diplôme de réalisateur numérique

## **ENSP**

- Diplôme de l'École nationale supérieure de la photographie

## **Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)**

- Diplôme d'état infirmier

## **Antenne Universitaire d'Arles (Aix-Marseille Université)**

- Licence de droit
- Licence professionnelle conservation et restauration du patrimoine bâti
- Master professionnel Métiers du Patrimoine
- Licence de Gestion, parcours Administration des Institutions Culturelles
- Master 1 et Master 2 Administration des Institutions Culturelles

## **IUT d'Aix-Marseille, site d'Arles**

- BUT Informatique
- BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet
- Licence professionnelle Métiers du numérique
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique

## **Lycée Montmajour**

- BTS Comptabilité et gestion
- BTS en alternance Négociation, digitalisation de la relation client

## **Lycée Pasquet**

### **(Lycée des métiers de l'énergie électrique et des systèmes automatisés)**

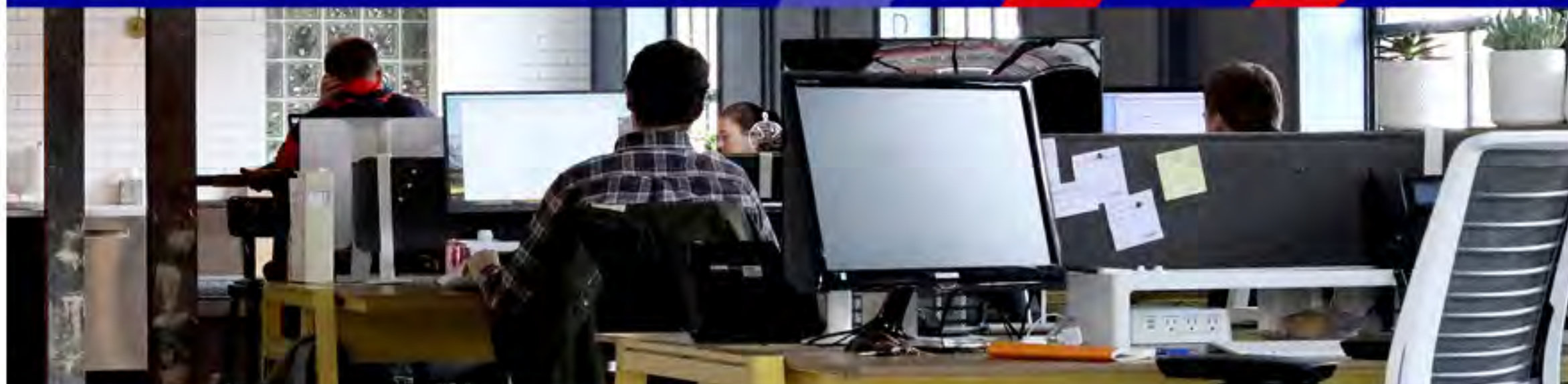
- BTS Maintenance industrielle
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatisés

## **Lycée Jeanne d'Arc (Campus Vincentien d'Arles)**

- BTS Management Commercial Opérationnel
- BTS Professions immobilières
- BTS Photographie
- Responsable du développement et du pilotage commercial (Bac+3)

## **SUP'IPGV Arles**

- BTS en alternance Tourisme
- BTS en alternance Contrôle industriel et régulation automatique (CIRA)
- BTS en alternance Gestion de la petite et moyenne entreprise (GPME)
- BTS en alternance Management commercial opérationnel (MCO)
- BTS en alternance Comptabilité Gestion (CG)
- BTS en alternance Professions Immobilières (PI)
- Bachelor en alternance Marketing Digital (Bac+3)
- Bachelor en alternance Communication (Bac+3)



# Qu'est-ce qu'un Campus connecté ?

Un Campus Connecté c'est un tiers-lieu où vous avez accès à un ordinateur (fixe ou portable) et où vous pouvez suivre une formation post-bac à distance en étant accompagné tout au long de l'année.

C'est aussi un lieu où vous rencontrerez d'autres étudiants et où vous pourrez vous divertir, avoir accès à de la vie étudiante pendant vos études !





# Quels types de formation je peux suivre en campus connecté ?

Toutes les formations à distance peuvent être suivies dans un campus connecté !

Vous pouvez donc trouver ces formations sur Parcoursup, dans le catalogue de formation du CNED et/ou du CNAM mais aussi dans le catalogue de formation de la FIED (Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance).





# Comment trouver une formation à distance sur Parcoursup ?

Il suffit de cocher sur le moteur de recherche Parcoursup "enseignements entièrement à distance".

Consultez la vidéo tuto : «Comment trouver une formation à distance sur Parcoursup» en swipant.





# Comment s'inscrire dans un Campus Connecté ?

Un Campus Connecté n'est pas un établissement mais un lieu de formation pour accompagner les étudiants qui suivent une formation à distance. Donc si vous êtes intéressé, vous devez :

- Vérifier qu'il y a bien un campus connecté près de chez vous
- Prendre contact avec le responsable du Campus Connecté
- Avoir fait au moins un vœu pour une formation à distance sur Parcoursup
- Une fois admis dans la formation à distance, reprendre contact avec le Campus Connecté





# Comment contacter un campus connecté ?

Vous trouverez les coordonnées sur cette page : <https://services.dgesip.fr/CampusConnectes/>

(lien disponible en swipant)

Si vous ne trouvez pas les coordonnées, vous pouvez contacter : [campusconnecte@enseignementsup.gouv.fr](mailto:campusconnecte@enseignementsup.gouv.fr)





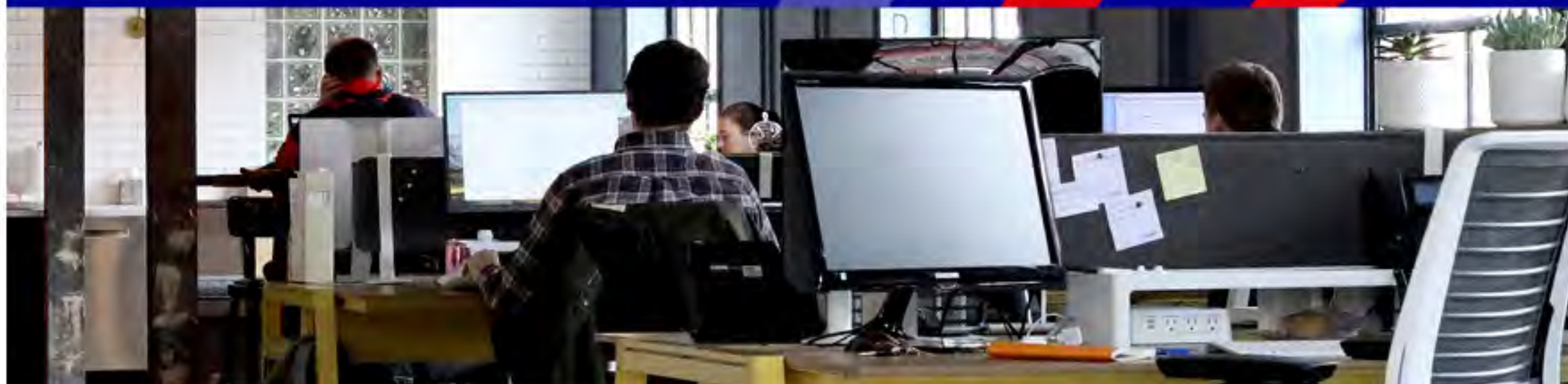


Est-ce qu'en s'inscrivant à Parcoursup, l'inscription dans un Campus Connecté est automatique ?

Non, il est vraiment nécessaire de faire les démarches en parallèle : postuler dans une formation à distance via Parcoursup et contacter les Campus connectés.

Actuellement les Campus Connectés font des Journées Portes Ouvertes où vous pouvez visiter les lieux et vous pré-inscrire en campus connecté.





# Les Campus connectés c'est gratuit ?

L'inscription en Campus Connecté est gratuite : vous avez donc accès à l'ensemble du lieu, et son matériel numérique, ses activités gratuitement.

Par ailleurs, certains campus connectés mettent à disposition des ordinateurs portables pour vous permettre de poursuivre votre formation chez vous, quand vous le souhaitez. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre campus connecté pour en savoir plus !





# Est-ce que je suis accompagné pour mes cours ?

Oui, vous bénéficiez d'un accompagnement par votre organisme de formation (université ou CNED) dans lequel vous êtes inscrit. Au sein du campus connecté, un tuteur est présent au quotidien pour vous accompagner dans vos études. Le tuteur est là pour vous donner des conseils méthodologiques, organisationnels mais aussi répondre à vos questions autour de la scolarité ou votre vie d'étudiant !





# Est-ce que je peux faire une formation en alternance ?

Pour le moment, non, l'apprentissage n'est pas possible !

Par contre, vous pouvez tout à fait réaliser vos stages en étudiant dans un campus connecté : les tuteurs sont aussi là pour vous accompagner dans votre recherche de stage.





# Est-ce que je suis obligé de faire toutes mes études dans un Campus Connecté ?

Non ! Vous pouvez très bien commencer votre parcours dans un campus connecté et ensuite rejoindre un campus universitaire classique, et inversement.

Par exemple, vous pouvez faire vos deux premières années de licence en campus connecté, et la 3ème année, décider de rejoindre votre université d'inscription. Le tuteur du Campus connecté vous accompagnera dans vos démarches.





# Est-ce qu'un Campus Connecté est dédié qu'à un seul type de formations ?

Non, dans un Campus Connecté, on peut choisir la formation que l'on souhaite dès lors qu'elle existe à distance.

Le catalogue est présent sur Parcoursup. Ainsi, il peut y avoir 30 étudiants inscrits dans 30 formations différentes et rattachés à autant d'établissements.

Cela n'empêche pas les interactions et l'esprit de groupe d'apparaître !





# Est-ce que les Campus Connectés sont visibles sur Parcoursup ?

Ils ne sont pas visibles sur Parcoursup car seuls les établissements dispensant des formations y figurent. Un Campus Connecté, c'est juste un lieu de formations à distance. Même si par ailleurs vous disposerez d'un encadrement avec le tuteur, d'un lieu accueillant et permettant de ne pas être seul à étudier chez soi. Vous pourrez échanger avec vos camarades de « promo campus connecté » qui pourront être inscrits dans d'autres parcours mais qu'importe ! A la pause-café, on discute ainsi plus facilement d'autres sujets !





# Quels sont les avantages de se former dans un Campus Connecté plutôt que chez soi ?

Manque d'interactions, petite baisse de moral ou d'ambition : faire des études chez soi, ce n'est pas tous les jours faciles. Dans un Campus Connecté, on n'est pas seul. Le tuteur est là pour vous aider, vous aiguiller, vous conseiller, vous challenger ! Il y a aussi d'autres étudiants pour partager des moments conviviaux. Au-delà, tous les campus connectés donnent accès à un matériel informatique et un réseau de qualité : bref, des conditions idéales quand on habite loin des campus universitaires.







# Est-ce qu'un diplôme obtenu à distance à la même valeur ?

Oui, les diplômes en France sont délivrés par les opérateurs (Universités, CNED) mais sur autorisation et certification de l'Etat. Un diplôme de BTS ou de Licence à distance est totalement identique à celui délivré aux étudiants des Campus Universitaires et vous ouvrent les mêmes portes pour les poursuites d'études, en France comme à l'étranger.





# Dans un Campus Connecté, on apprend à distance mais avec un « tuteur » : qu'est-ce qu'il fait exactement ?

Le tuteur, c'est celui qui veille sur vous au quotidien. Il vous guide, vous aide, vous conseille. Il saura vous encourager lorsque la période est difficile, vous transmettre des méthodes de travail voire vous épauler pour trouver un stage. Il est aussi votre conseiller face aux problématiques que vous pouvez rencontrer : sociales, psychologiques, financières. Il est en capacité de chercher des solutions auprès d'autres guichets du service public et vous accompagnera dans vos demandes.





**Si je suis artiste  
confirmé ou sportif  
de haut niveau, est-  
ce que je peux suivre  
ma formation dans un  
Campus Connecté ?**

La formation à distance est une modalité qui permet une très grande flexibilité et le campus connecté, avec la présence d'un tuteur, permet de veiller à ne pas se relâcher ni s'écarter d'un rythme suffisamment régulier pour espérer une réussite. Le Campus Connecté est donc définitivement une bonne solution pour les artistes confirmés et sportifs de haut niveau qui résident dans les territoires éloignés des campus universitaires. De nombreux clubs et CREPS signent des accords de partenariat avec les Campus Connectés. Vous êtes donc les bienvenus !





# Si je n'ai pas eu le bac, est-ce que je peux aller dans un Campus Connecté (DAEU) ?

Oui, ne pas obtenir le Bac ne signifie pas la fin des études. Si vous souhaitez poursuivre vos études, vous pouvez suivre la formation qui mène au diplôme d'aptitude aux études universitaires (DAEU). Il en existe à distance et sont proposés par les universités.

Pour plus de renseignements, consultez les sites web ou prenez contact avec votre campus connecté le plus proche.

